

PROGRAMME DE SERVICES

Renouvellement de Power Emergency

Le renouvellement de Power Emergency peut être acheté si l'équipement est couvert par le programme de services Power Emergency.

Le renouvellement de Power Emergency peut être acheté dans les 3 mois suivant la date d'expiration de Power Emergency.

APPLICABLE À L'ÉQUIPEMENT SUIVANT

Liebert® PSP, Liebert® PSA, Liebert® GXT MT+ (1 000–3000 VA), Liebert® GXT4™ (700–3 000 VA) ;
Liebert® GXT5™ (700–3 000 VA), Liebert® GXT RT+, Liebert® GXE (6-10 kVA), Vertiv EDGE.

APPLICABLE AUX SKU DE SERVICE SUIVANT

RUPS-PE5R-001	RUPS-PE5R-002	RUPS-PE5R-003
RUPS-PE5R-004	RUPS-PE5R-005	RUPS-PE5R-006

PRÉ-REQUIS A L'ACHAT DU SERVICE

Le partenaire channel (c.-à-d. le distributeur et le revendeur) doit fournir à Vertiv le nom, le prénom et l'adresse e-mail du client final afin de pouvoir traiter la commande et permettre au client d'activer le programme de services acheté.

ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR LA VALIDITÉ

Ce programme de services doit être enregistré pour être valide. Pour l'enregistrer, veuillez remplir le formulaire d'enregistrement à l'adresse suivante : <https://www.vertiv.com/fr-emea/assistance-technique/register-your-product/registration/> dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation.

Suivez toutes les étapes de l'enregistrement jusqu'à ce qu'il vous soit demandé si vous avez acheté un programme de services, lorsque vous y êtes invité, cochez oui et indiquez le code du programme de service et la date de livraison conformément aux informations reçues sur le certificat de confirmation.

SERVICE PROGRAM

Do you have a service program available?

YES NO

Service Program Code Service Program Delivery Date

N'oubliez pas que si le Service **n'est pas enregistré dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation, il expirera et sera considéré comme exécuté par Vertiv.**

RÉCAPITULATIF DES SERVICES

Programme de services complet de cinq (5) ans à compter de la date d'expiration de Power Emergency (date d'entrée en vigueur) comprenant :

- Accès 24 h/24, 7 j/7 au centre de services d'urgence en anglais.
- Accusé de réception du ticket dans le jour ouvré suivant.
- Engagement de réponse dans le jour ouvré suivant l'accusé de réception du ticket :
 - expédition de l'unité de remplacement.
 - Vertiv se réserve le droit de demander au Client final de retourner l'unité défectueuse, dans ce cas Vertiv fournira un numéro RMA, l'adresse et toute autre instruction pour le retour de l'unité défectueuse. Le Client final supportera tous les coûts pour retourner l'Équipement défectueux.
- Couverture complète des pièces.

Les frais de main-d'œuvre et de déplacement sont exclus.

SERVICE EFFECTUÉ

- Support Service 24 h/24, 7 j/7 :
Les clients de Power Emergency reçoivent des points d'accès dédiés au Centre de service client :

Doc. Réf. V20200925A	Programme de services : Renouvellement de Power Emergency	Page 1 sur 3
----------------------	---	--------------

- Numéro de téléphone 24 h/24, 7 j/7 : Numéro gratuit (le cas échéant) : 00 800 11554499.
- Adresse e-mail : eoc@vertiv.com.

Une équipe de professionnels assurera la liaison avec le client final en fournissant une assistance téléphonique et en identifiant la meilleure ligne de conduite. Dans un délai d'un jour ouvré à compter de la date de la réclamation, le Centre de service client émettra un accusé de réception de ticket indiquant si un produit de remplacement sera expédié au Site du Client.

- Temps de réponse :
Dans un délai de jours ouvrés à compter de l'accusé de réception du ticket : une unité de remplacement sera expédiée au client si cela est indiqué dans l'accusé de réception du ticket.
- Couverture des pièces :
Couverture complète des pièces comme suit :
 - Expédition d'un produit neuf ou remis à neuf équivalent à celui couvert par ce Programme de service.

RESPONSABILITÉS DU CLIENT FINAL

L'équipement doit être installé et mis en service conformément aux recommandations du fabricant.

EXCLUSIONS

La Couverture des pièces pour la réparation et le remplacement ne s'étend pas aux pertes ou dommages dus à une mauvaise utilisation, un accident, un abus, une négligence, une usure normale, une négligence (autre que celle du Fournisseur), une modification ou une altération non autorisée, une utilisation au-delà de la capacité nominale, un défaut de signalement d'un défaut ou d'un dysfonctionnement connu en temps opportun, de sources d'alimentation ou des conditions environnementales inappropriées, une mauvaise installation, une réparation, une manipulation, une maintenance ou une application ou toute autre cause non due au Fournisseur.

La couverture des pièces est annulée si la batterie se décharge en dessous du point de coupure minimum de tension de batterie. Pour éviter une telle décharge, ne laissez pas l'interrupteur d'alimentation de l'Équipement allumé pendant plus de 2 jours, sans alimentation en courant alternatif de l'équipement.

La batterie doit être rechargée tous les 6 mois (période maximale) si elle n'est pas utilisée. Cette couverture des pièces ne couvre pas les opérations de retrait, d'installation, de démarrage, de remplacement des fusibles, de réinitialisation des disjoncteurs, de maintenance, d'inspection du site qui ne déterminent aucune action corrective requise, ni aucun autre service non expressément prévu par les termes de ce programme de service.

Les éléments optionnels tels que la carte Web, l'armoire de batterie externe et le kit de glissières ne sont pas couverts par ce programme de service.

Les frais de main-d'œuvre et de déplacement ne sont pas couverts par ce programme de service.

LES ÉQUIPEMENTS RÉPERTORIÉS DANS CE PROGRAMME DE SERVICES NE SONT PAS CONÇUS POUR ÊTRE UTILISÉS DANS LES CAS SUIVANTS : (i) APPLICATIONS CONCERNANT DES DISPOSITIFS D'ASSISTANCE A LA VIE OU D'APPAREILS DE SURVIE OU DANS LA PROXIMITÉ DE TELS DISPOSITIFS SANS AVIS PRÉALABLE ET APPROBATION ÉCRITE DE VERTIV ET (ii) EN LIEN AVEC TOUTE APPLICATION NUCLÉAIRE ET CONNEXE.

SOUS-TRAITANT

Le Vendeur se réserve le droit de sous-traiter les Services à d'autres.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La fourniture des Services décrits dans le présent champ d'application est soumise aux conditions générales de vente, comme indiqué plus en détails ici <https://www.vertiv.com/fr-emea/about/terms--conditions-of-sale/> (Conditions générales standard de Vertiv).

Les clients finaux peuvent être invités à fournir une preuve de la date d'achat.

En enregistrant le Service de la manière décrite ci-dessus, le Client final confirme avoir lu les Conditions générales standards de Vertiv et les accepte sans limitation.

Les Conditions générales standards de Vertiv et toutes les autres conditions comprises dans les présentes s'appliquent (i) exclusivement entre Vertiv et le tiers qui a directement acheté le Service ; et (ii) aux Services achetés par le Client final tels que mieux définis ci-dessus. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Services obtenus auprès de n'importe quel Revendeur Vertiv sont régis uniquement par l'accord entre le Client final et le Revendeur Vertiv. Un tel accord peut fournir des conditions identiques aux Conditions générales standards de Vertiv, dans tous les cas, Vertiv sera responsable dans les limites et dans

la mesure définies dans les Conditions générales standards de Vertiv. Veuillez contacter votre revendeur Vertiv pour plus d'informations sur les services décrits dans ce champ d'application et sur les conditions générales Vertiv connexes. Tous les documents, images ou autres informations fournis au Client final ou rassemblés sur le site du Client final resteront la propriété exclusive de Vertiv.

Vertiv se réserve le droit de modifier les Conditions générales standards de Vertiv à tout moment. Dans un tel cas, le Client final en sera dûment informé, mais toute modification ne s'appliquera pas aux Services achetés par le Client final avant la date de ladite modification.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Politique de confidentialité de Vertiv disponible à l'adresse : [Politique de confidentialité](#).